



Tunis Montessori School 
Construire les fondements pour la vie

Règlement intérieur 2025-2026

Veillez éviter de visiter l'école entre 9h00 et 15h00 pour minimiser les perturbations du travail, des repas et des siestes des enfants.

Horaires Variables :

Les parents ayant des horaires variables doivent informer l'équipe éducative des heures d'arrivée et de départ spécifiques de leur enfant. La responsabilité parentale est activée dès l'entrée dans l'enceinte de l'école.

Retards de Ramassage :

Il est crucial que les enfants soient récupérés avant les heures de fermeture : au plus tard à 17h00 du lundi au jeudi et à 16h00 le vendredi.

Dans le cas où un enfant n'est pas récupéré après la fermeture, l'équipe éducative tentera de contacter les parents. En cas d'échec, nous contacterons les autorités compétentes pour la sécurité de l'enfant. Veillez noter que le respect des heures de ramassage désignées de votre enfant est essentiel. Le non-respect de ces heures entraînera une pénalité financière de 40 DT pour chaque jour où la politique est violée. Cette mesure est en place pour assurer le bon fonctionnement de l'horaire de notre école et la sécurité de tous les enfants.

Des retards constants dans le ramassage (trois instances de retard de plus de 15 minutes au sein d'un trimestre) peuvent conduire à un examen de l'inscription de l'enfant conformément à notre règlement intérieur.

Nous demandons gentiment à tous les parents de respecter ces horaires pour assurer un fonctionnement quotidien fluide et soutenir le bien-être et la sécurité de tous nos étudiants.

6. Communication

À Tunis Montessori School, nous sommes convaincus de l'importance d'une communication claire et continue entre l'école et les familles. Pour faciliter cela, nous utilisons les principaux canaux suivants :

- Téléphone : Contactez-nous au +216 58 777 088 pour une assistance immédiate ou pour toute demande.
- Email : Pour des questions détaillées ou pour partager des informations, envoyez-nous un email à info@montessori-school.tn

- Application : KRIYO for Parents est notre plateforme dédiée à la communication avec les parents, où nous partageons des rapports, des photos, des annonces et plus encore pour vous tenir informés des progrès de votre enfant et des événements scolaires (le nom d'utilisateur et le mot de passe vous seront fournis).

Rendez-vous :

Pour prendre des rendez-vous formels avec l'administration de l'école, veuillez utiliser le lien suivant vers notre site web : <https://montessori-school.tn/rendez-vous/>

Rappel Important :

Veuillez-vous assurer que vos informations de contact restent à jour chez nous. Nous informons de tout changement de numéro de téléphone, d'adresse email ou d'adresse postale nous permet de maintenir une communication efficace et de vous assurer que vous recevez toutes les mises à jour importantes concernant votre enfant et les activités de l'école.

Votre partenariat et votre participation active nous sont inestimables alors que nous travaillons ensemble pour fournir une expérience éducative enrichissante et bienveillante pour nos enfants.

7. Fermetures de l'École :

Tunis Montessori School est fermée lors des jours fériés officiels tunisiens, des journées pédagogiques, des événements organisés par le ministère, en cas de force majeure, ainsi que pendant les vacances.

Journées Pédagogiques :

À Tunis Montessori School, nous consacrons des jours spécifiques à la planification pédagogique et à l'évaluation globale des progrès de nos élèves. Ces jours sont cruciaux pour notre équipe éducative afin de revoir et d'ajuster les plans et les horaires, garantissant que nos méthodes d'enseignement et activités soutiennent efficacement le parcours d'apprentissage de chaque enfant.

But et Processus :

L'objectif principal de nos journées pédagogiques est de réaliser une évaluation approfondie du développement et des réalisations de chaque élève après trois mois d'activités académiques. Cette évaluation couvre

divers aspects de la croissance de l'enfant, y compris les performances académiques, les interactions sociales, le développement physique et le bien-être émotionnel.

Implication Parentale :

À la suite de ces évaluations, l'administration de l'école planifiera des rencontres individuelles avec les parents de chaque enfant pour partager les insights et résultats des journées pédagogiques, offrant aux parents une compréhension détaillée des progrès et des domaines d'attention de leur enfant.

Ces discussions sont une partie intégrante de notre engagement à maintenir une communication ouverte et constructive avec les parents, offrant une occasion pour les parents de comprendre davantage le développement de leur enfant, poser des questions et discuter des moyens de soutenir leur apprentissage à la maison.

Dates :

- 22-23 décembre
- 16-17 mars
- 25-26 juin

Événements Organisés par le Ministère :

Dans le cadre de notre collaboration avec le Ministère de l'Éducation, nous sommes parfois tenus d'accueillir des événements essentiels qui avancent notre mission éducative et l'engagement communautaire. En conséquence, Tunis Montessori School peut être fermée jusqu'à trois (3) jours pendant l'année académique pour accommoder ces événements.

Vacances :

- 22 décembre – 4 janvier
- 16 – 29 mars

Force Majeure :

Définition de Force Majeure :

La force majeure fait référence à des événements ou circonstances extraordinaires hors de notre contrôle qui empêchent l'école de remplir ses obligations, incluant les conditions météorologiques extrêmes, les actions gouvernementales ou restrictions, pandémies, urgences ou tout autre acte de nature.

Impact sur les Opérations Scolaires :

En cas de situation de force majeure, Tunis Montessori School priorise la sécurité et le bien-être de nos étudiants, personnel et communauté. L'école peut être temporairement fermée sans préavis préalable. Ces décisions sont prises en considération des avis officiels et de la gravité de la situation.

Communication et Politique Financière :

L'école s'efforcera de communiquer toute fermeture ou changement au calendrier scolaire aussi rapidement et clairement que possible. Il est compris que pendant ces périodes de fermeture imprévue due à des événements de force majeure, l'école ne pourra pas offrir de remboursements ou de compensation.

Continuité de l'Éducation :

Là où c'est faisable, l'école peut fournir des options d'apprentissage alternatives ou des ressources pour soutenir la continuité de l'éducation à la maison.

Votre Coopération :

Nous sollicitons la compréhension et la coopération de toutes les familles inscrites à Tunis Montessori School concernant cette politique. C'est notre responsabilité collective de naviguer ces situations difficiles avec compassion et résilience.

8. Période d'Adaptation pour les Nouveaux Élèves

À Tunis Montessori School, nous comprenons l'importance d'une transition en douceur dans la vie scolaire. C'est pourquoi nous offrons une période d'adaptation structurée pour les nouveaux élèves. Cette période est conçue pour aider les enfants à s'ajuster à leur nouvel environnement avec aisance et confiance, soutenus par une collaboration étroite avec les parents.

Objectif :

L'objectif est de familiariser les élèves avec le cadre scolaire, en favorisant un sentiment de sécurité et d'appartenance. Cela aide à construire la confiance et le confort, permettant aux enfants de participer pleinement aux activités scolaires.

Programme d'Adaptation :

Pendant la première semaine de l'enfant, nous suivons un programme d'adaptation spécial de 8h à 15h00 pour faciliter son intégration sociale à l'école :

1er Jour : Introduction à l'École. Une visite d'une heure pour les parents et les enfants afin de rencontrer notre équipe. Le partage d'informations sur les routines et les préférences de l'enfant est encouragé.

2e Jour : Séparation Progressive. Après une courte session commune, l'enfant reste seul à l'école pendant une heure, facilitant le processus de séparation.

3e Jour : Session Matinale. L'enfant passe la matinée à l'école jusqu'à midi, s'adaptant progressivement à l'environnement sans présence parentale. 4e Jour : Séjour Prolongé. L'enfant reste à l'école pendant l'heure du déjeuner, faisant l'expérience de la cantine avant de partir avant la sieste (13h).

5e Jour : Journée Complète. L'enfant participe à une journée complète d'activités, s'intégrant pleinement à la journée scolaire.

Implication Parentale :

La participation active des parents est cruciale pendant cette période. Nous encourageons les parents à rester engagés et communicatifs, assurant une transition soutenue pour leur enfant. Veuillez également présenter tout autre soignant qui pourrait venir chercher l'enfant à l'école.

Nous apprécions votre coopération pour faire de cette phase initiale une expérience positive et rassurante pour votre enfant alors qu'il commence son parcours éducatif avec nous.

9. Politique de Coordonnées et d'Autorisation des Parents

À Tunis Montessori School, la mise à jour des coordonnées des parents est essentielle pour garantir la sécurité et le bien-être de nos élèves. Afin de faciliter une communication efficace, nous demandons aux parents de respecter les directives suivantes :

- **Notification Immédiate des Changements :** Les parents doivent informer la gestion de l'école sans délai de tout changement dans leurs coordonnées pour nous permettre de vous contacter en toutes circonstances.
- **Mises à Jour de la Situation Familiale :** En cas de divorce ou de tout changement dans les circonstances familiales, il est crucial de mettre à jour les informations de contact pour toutes les parties concernées. L'école requiert également une copie du jugement légal pour répondre aux besoins de l'enfant en conséquence. Pour les cas impliquant une résidence alternée ordonnée par un tribunal, une copie de la décision doit être fournie à l'école. Des contrats séparés seront rédigés pour chaque parent afin de refléter leurs situations familiales spécifiques.
- **Autorisation pour la Prise en Charge de l'Enfant :** Les parents ont la possibilité d'autoriser des personnes supplémentaires à venir chercher leur enfant à l'école. Ces individus doivent être âgés de plus de 18 ans, présenter un document d'identité valide lors de la prise en charge et être préalablement enregistrés sur la fiche d'information de l'enfant comme personnes autorisées. Cela garantit la sécurité et la sûreté de nos élèves lors des heures de récupération.

En adhérant à ces politiques, nous pouvons collaborer pour créer un environnement sécurisé et réactif pour tous nos élèves. Nous apprécions votre coopération et votre engagement à maintenir nos canaux de communication ouverts et à jour.

10. Manuel de Santé et Sécurité pour les Parents :

Supervision Médicale des Enfants :

À Tunis Montessori School, nous accordons une importance primordiale à la santé et à la sécurité de nos élèves. Voici les directives essentielles :
Service Médical

Le service médical est assuré par le Docteur Triki Med Tijani, enregistré au Conseil de l'Ordre des Médecins sous le numéro 4837, avec un cabinet médical situé au n°07 rue Mohamed Ali Tabek – La Marsa (71 740 494 / 98 336 595).

Absences & Politique de Maladie

- Notification Immédiate : Veuillez informer la Direction de l'école rapidement en cas d'incident tel que fièvre, chutes ou symptômes inhabituels survenant à la maison.
- Enfants Malades : Pour la protection de tous, les enfants présentant des symptômes de maladie ou de fièvre ne peuvent être acceptés à l'école. En cas de maladie ou de fièvre survenant à l'institution, il est crucial que nous puissions vous contacter immédiatement pour venir chercher l'enfant aussi vite que possible.
- Maladies Contagieuses : En cas de maladie contagieuse, y compris la pédiculose (poux), l'enfant doit rester à la Un certificat médical doit être présenté lors du retour de l'enfant à l'école.

Gestion des Allergies

- Divulcation des Allergies : Lors du remplissage du formulaire d'inscription, il est essentiel que les parents divulguent toutes les allergies connues de leur
- Médication d'Urgence : Les parents doivent fournir à l'école tout médicament nécessaire pour les allergies de leur enfant avant le début de l'année scolaire, incluant des instructions d'utilisation claires, signées par les parents, et légalisées.

Accidents – Urgences

- En cas d'accident, les parents sont immédiatement informés par l'équipe éducative. Si les informations requises ne sont pas fournies et/ou s'il est impossible de joindre les parents et/ou la situation d'urgence l'exige, l'administration prendra les mesures nécessaires et veillera à la prise en charge de l'enfant par la clinique la plus proche de l'école.

Politique de Traitement Médical

- Restrictions sur les Médicaments : Les médicaments ne sont généralement pas autorisés dans l'enceinte de la maternelle. Nous encourageons les parents à coordonner avec le médecin de leur enfant pour planifier les prises de médicaments à la maison, idéalement le matin et le soir. Aucun médicament ne doit être laissé dans le sac de l'enfant, à l'exception des médicaments

relatifs aux maladies chroniques, qui peuvent être autorisés sous conditions spécifiques.

Politique d'Assurance

- Tunis Montessori School est assurée de manière complète, incluant la Responsabilité Civile, pour couvrir un large éventail de risques. En cas d'accident survenant dans l'enceinte de l'école, il est crucial pour les parents de fournir un rapport médical détaillant l'incident et tout traitement reçu, ainsi que toutes les factures pertinentes du centre médical, dans les deux jours suivant l'accident. Le non-respect de ces directives peut entraîner l'impossibilité de réclamer un remboursement auprès de la compagnie d'assurance.

11. Matériel à Fournir par les Parents

- 01 paire de chaussons à scratch (ex. Crocs) ;
- 01 oreiller avec taie ;
- 01 couette ou couverture ;
- 01 brosse à dents souple plus dentifrice (tous les 3 mois) ;
- 01 bouteille d'eau identifiée au nom de l'enfant (INOX/SANS BPA) ;

Veuillez-vous assurer que tous les fournitures de votre enfant sont étiquetées avec son nom complet pour éviter la perte ou la confusion. Notez que les fournitures de dortoir seront envoyées à la maison tous les deux vendredis pour le lavage et doivent être retournées propres le lundi.

Nous ne pouvons pas être responsables des articles sans identification.

12. Politique de tenue vestimentaire et d'objets personnels

Afin d'assurer un environnement d'apprentissage confortable et propice, veuillez respecter les directives suivantes :

- Vêtements : Habillez votre enfant avec une tenue confortable et simple, sans bijoux précieux ni objets personnels, à l'exception

d'un doudou chéri. Les vêtements doivent être pratiques, favorisant l'aisance de mouvement et l'apprentissage.

- Étiquetage : Tous les vêtements doivent être clairement marqués du nom de votre enfant. Nous ne pouvons être tenus responsables des objets perdus ou endommagés.
- Vêtements de rechange : Fournissez deux changes de vêtements par jour (y compris sous-vêtements, chaussettes, pantalon/robe/tenue de jogging, chaussures pour activités extérieures, chaussons pour utilisation intérieure, et un chapeau de soleil pour l'été) dans un sac étiqueté au nom de votre enfant. Ce sac restera à l'école.
- Objets interdits : Les jeux, téléphones et tablettes ne sont pas autorisés dans l'établissement afin de maintenir la concentration et d'éviter les

13. Repas

Programme de déjeuner :

Le déjeuner est fourni par Tunis Montessori School, proposant un menu saisonnier et varié conçu par des spécialistes de la nutrition pour répondre aux besoins alimentaires des enfants. Les produits frais sont privilégiés pour une nutrition équilibrée. Les menus sont affichés sur le tableau d'avis de l'application. Veuillez informer le personnel de tout régime, allergies ou intolérances ; des repas alternatifs dans ces cas doivent être fournis par les parents.

Collations :

- Contribution parentale : Les parents sont responsables de fournir des collations matinales sur une base rotationnelle une fois par mois, selon le planning établi par l'équipe. Ceci encourage un moment pédagogique de responsabilité et de collaboration entre la maison et l'école.
- La qualité compte : Pour les collations collectives, apportez des fruits et légumes de saison suffisants pour 30 enfants (par exemple, 15 bananes, 15 pommes et 15 concombres). Les collations matinales doivent être livrées avant 9h30.

- Facturation : Aucune déduction ne sera faite de la facturation pour les repas fournis par les parents en raison de restrictions alimentaires.
- Incapacité à fournir des collations : Si vous êtes dans l'incapacité de fournir des collations comme prévu, notifiez l'école au moins 1 jour à l'avance. Des frais de 100\$ par enfant seront facturés pour que l'école organise les collations nécessaires.

Nous vous remercions de votre coopération pour nourrir un environnement de repas sain, collaboratif et convivial.

14. Mesures de sécurité

Vidéosurveillance :

Notre établissement est surveillé par un système de vidéosurveillance 24 heures sur 24 pour renforcer la sécurité et garantir la sûreté de tous les enfants et du personnel.

Objets interdits :

Bijoux : Pour des raisons de sécurité, les enfants ne doivent pas porter de bijoux à l'école, y compris des colliers, des chaînes et des bracelets.

Jouets et objets dangereux : Assurez-vous que votre enfant n'apporte pas de jouets de la maison ou tout objet qui pourrait être considéré comme dangereux.

Responsabilité des parents et tuteurs :

Lorsqu'ils sont physiquement présents dans l'enceinte de l'école, les parents et tuteurs sont entièrement responsables de la supervision et de la sécurité de leurs enfants. Cette responsabilité est primordiale pour assurer un environnement sécurisé pour tous les membres de notre communauté scolaire.

Politique de non-fumeur : Il est strictement interdit de fumer dans l'enceinte de l'école afin de garantir un environnement sain pour tous.

Précautions de sécurité : Avant de quitter la maison, vérifiez les poches de votre enfant pour tout objet qui pourrait être précieux ou représenter un

risque, comme des boutons, des pièces de monnaie ou des matériaux inflammables, afin de prévenir tout dommage.

15. Sorties éducatives

En inscrivant leur enfant, les parents autorisent l'équipe éducative à organiser des sorties adaptées à l'âge des enfants et à leur développement psychomoteur, telles que des promenades, des visites de musées, etc. Des dispositions sont prises lors de ces sorties pour garantir la sécurité des enfants, conformément aux normes et lois en vigueur dans le pays.

Tous les événements et activités supplémentaires de l'école sont optionnels et à la charge des parents.

16. Sieste et politique de temps de repos calme

Dans notre école, la sieste est optionnelle pour tous les élèves, avec des arrangements de sommeil adaptés à l'âge disponibles pour ceux qui souhaitent se reposer. Afin de répondre aux besoins divers de nos élèves, nous demandons aux parents d'informer l'équipe pédagogique de leur préférence pour la routine de sieste de leur enfant, en choisissant parmi les options suivantes :

Sommeil obligatoire | Sommeil optionnel | Éveil obligatoire

En plus des options de sieste, nous offrons une période de repos calme de 30 minutes pour tous les enfants immédiatement après le déjeuner, pendant laquelle aucune activité n'est prévue. Cela assure un environnement calme pour que tout le monde puisse se détendre et se ressourcer pour les activités de l'après-midi.

Veuillez communiquer vos préférences de sieste et de temps de repos calme pour nous assurer que nous pouvons répondre au mieux aux besoins de votre enfant.

17. Dégradation

Tout dommage causé par un enfant aux vêtements d'un autre enfant ou à l'équipement scolaire, ainsi qu'aux bâtiments de l'établissement, engage la responsabilité des parents de l'auteur du dommage.

18. Intervention extérieure

Dans certains cas, lorsque l'équipe ne peut pas gérer un enfant présentant certaines particularités telles qu'une déviation comportementale, une agressivité sociale ou tout type de déviation, l'école a le droit de facturer aux parents les services d'un spécialiste en fonction de la déviation (psychologue, AVS).

19. Politique de paiement mensuel

Année scolaire et paiements:

L'année académique s'étend de septembre à juin, comprenant 10 paiements mensuels en plus des frais d'inscription. Les paiements doivent être effectués avant le 5 de chaque mois et doivent être réalisés directement auprès de l'administration, et non auprès des éducateurs. L'engagement pour l'année scolaire est pour sa durée entière ; les frais mensuels sont dus en totalité pour chaque mois, indépendamment de toute absence, car l'école maintient une assurance continue et des ressources pour chaque élève tout au long de l'année.

Désinscription :

Les parents souhaitant retirer leur enfant de l'école doivent fournir un avis écrit au moins un mois à l'avance. Veuillez noter qu'aucun remboursement ne sera effectué pour l'annulation ou la résiliation de l'inscription ou des paiements mensuels, quelles que soient les circonstances.

Cette politique assure que l'école peut planifier et allouer efficacement les ressources, garantissant une éducation de la plus haute qualité pour tous les étudiants.

Aperçu des paiements de l'année scolaire

Les frais annuels pour l'année scolaire, de septembre à juin, comprennent les éléments suivants :

Item	Prix hors taxes	VAT 7%	Prix toutes taxes comprises
Service de préscolaire incluant le repas principal (une fois par mois)	1.027.037 d	71.96 d	1099 d (10 paiements)
Frais d'inscription, assurance, fournitures pour le travail, etc. (une fois par an)	1027.037 d	71.96 d	1099 d
Timbre fiscal (chaque facture)			1 d

20. Résiliation du contrat

L'établissement se réserve le droit de résilier le contrat pour :

- Non-respect du règlement intérieur et non-respect des membres de l'équipe ;
- Un état de santé incompatible avec l'admission régulière dans une structure ;
- Non-paiement des factures plus de 5 jours après leur émission ;
- un cas de trois retards de plus de 15 minutes pour récupérer les enfants durant un trimestre ;
- lorsque les actions d'un enfant ont le potentiel de blesser d'autres enfants ou adultes ;

Dernière mise à jour: 08/01/2025

Formulaire d'Accusé de Réception et de Consentement

En signant ce document, moi, soussigné(e), reconnais et accepte les termes suivants en tant que parent ou tuteur d'un enfant inscrit à Tunis Montessori School :

1. Accord sur le Règlement : Je comprends que le règlement de Tunis Montessori School est susceptible de changer en fonction des besoins de l'établissement. J'ai été informé(e) de ces règles et m'engage expressément à les respecter.
2. Mesures d'Urgence Sanitaires et de Sécurité : Par la présente, j'autorise Tunis Montessori School à prendre toutes les mesures nécessaires concernant la santé et la sécurité de mon enfant en cas d'urgence, en assurant que leur bien-être soit priorisé.

3. Consentement pour les médias : J'autorise l'école Tunis Montessori à prendre des photographies et vidéos de mon enfant participant aux activités scolaires, à condition que son visage et son identité ne soient pas révélés, dans le but de promouvoir les programmes éducatifs de l'école. Cela peut inclure une utilisation dans des publications, présentations, sites web ou plateformes de réseaux sociaux.
4. Consentement à l'Observation Psychologique : Je consens à ce que Tunis Montessori School organise pour le psychologue affilié à observer mon enfant selon ce que l'école juge nécessaire, pour soutenir leurs besoins éducatifs et de développement.
5. Réception et Accord sur les Règles Internes : Je reconnais avoir reçu et examiné une copie du règlement interne de Tunis Montessori School. Je comprends pleinement le contenu et accepte par la présente de me conformer à ces règlements.

En foi de quoi, j'appose ma signature ci-dessous pour signifier ma compréhension et mon accord avec les termes décrits dans ce document.

Signature : _____

Nom imprimé : _____

Date : _____

Pour votre commodité, nous avons rendu nos réglementations internes disponibles au téléchargement. En cliquant sur le lien ci-dessous, vous pouvez accéder à un document complet détaillant nos politiques et procédures. Ce document sert de ressource précieuse pour les familles actuelles et potentielles ainsi que pour le personnel, garantissant la transparence et favorisant une compréhension partagée des valeurs et des directives opérationnelles de notre école.

Pour votre commodité, nous avons rendu nos réglementations internes disponibles au téléchargement. En cliquant sur le lien ci-dessous, vous pouvez accéder à un document complet détaillant nos politiques et procédures. Ce document sert de ressource précieuse pour les familles actuelles et potentielles ainsi que pour le personnel, garantissant la transparence et favorisant une compréhension partagée des valeurs et des directives opérationnelles de notre école.